

# Liste de contrôle connexion DeepBox ●

<b>Classe</b>	C1 / Public
<b>Version</b>	V2.0
<b>Date</b>	17.10.23

Cette documentation est protégée par des droits d'auteur.

En particulier, le droit de copier, exposer, distribuer, traiter, traduire, transmettre ou enregistrer une partie ou l'ensemble du support par n'importe quel média (sous forme graphique, technique, électronique et/ou digitale, y inclus la photocopie et le téléchargement) est strictement réservé à Abacus Research AG. Toute utilisation dans les cas mentionnés ou dans les cas autres que ceux autorisés par la loi, notamment toute utilisation commerciale, requiert auparavant un accord par écrit d'Abacus Research AG. Ces documents ne sont accessibles qu'aux participants autorisés des formations/cours et aux partenaires pour leur propre usage.

D'après l'art. 67 al. 2 LDA, la violation par métier des droits d'auteurs peut être sanctionnée.  
Copyright © 2020 by Abacus Research AG, 9300 Wittenbach SG

# Liste de contrôle "Connexion DeepBox à Abacus"

## Prérequis pour la connexion DeepBox

- Version Abacus 2020, à partir du servicepack du 15.05.2021  
Version Abacus 2021, à partir du servicepack du 15.05.2021  
Version Abacus 2022, à partir de la release du 15.02.2022

Nous vous recommandons de travailler avec le dernier servicepack.

- Abacus est "accessible depuis l'externe"
- Utilisateur Abacus avec droits d'administrateur disponible pour démarrer le programme Q908 "Gestion du DeepCloud"

## Licence

- Comptabilité des débiteurs, Comptabilité des créanciers et/ou Comptabilité financière  
*Pour l'imputation dans la Comptabilité des débiteurs/créanciers/financière*
- Business Process Engine  
*Au moins 1 utilisateur avec des droits BPE pour démarrer les processus OU le SystemUser DeepCloud prédéfini (dès v2022 15.11.2023, v2023 15.05.2023)*

## Traitement des documents

- Imputation dans la Comptabilité des débiteurs/créanciers  
v2020 à partir du servicepack du 15.05.2021  
v2021 à partir du servicepack du 15.05.2021  
v2022 à partir de la release du 15.02.2022
- Imputation dans la Comptabilité financière  
v2021 à partir du servicepack du 15.03.2022  
v2022 à partir de la release du 15.02.2022
- Imputation dans l'Electronic Banking  
v2022 à partir du SP 15.03.2023  
v2023 à partir du SP 15.05.2023



**Information** : Le mandant doit être préconfiguré pour le traitement automatique des documents avec DeepBox. Les propositions d'entreprises et de fournisseurs doivent être définies pour que l'imputation fonctionne correctement.

Nous vous recommandons vivement de travailler avec le dernier hotfix / servicepack.

## Flux d'informations sur les prospects des clients Abacus

- Le partenaire est informé
- La société DeepCloud est informée (info@deepcloud.swiss)
- La société Abacus est informée ([deepbox@abacus.ch](mailto:deepbox@abacus.ch))